



Lettre au conseil municipal de Camon

Vous le savez, puisque vous êtes investis dans la vie de la commune : 500 habitants de Camon (498 inscrits sur les listes électorales) ont signé la demande de consultation initiée par l'association Denise Verte. Le prochain conseil municipal doit donc délibérer sur cette demande de consultation locale sur la base de l'article L1112-16 du Code général des collectivités territoriales.

Cette consultation vise à solliciter l'avis des électeurs et électrices de la commune sur l'opportunité de rendre à nouveau non constructible les quatre parcelles sur lesquelles un projet immobilier contesté de 31 logements rue René-Gambier pourrait voir le jour.

Tout d'abord, en accueillant favorablement cette demande, vous donnez à chacun la possibilité de participer au débat, dans un contexte de demande de participation croissante des citoyens, comme l'ont rappelé les récentes réformes engagées.

Ensuite, vous permettriez d'esquisser une sortie honorable dans un dossier qui cristallise beaucoup d'écueils, et non des moindres :

- modification du PLU en pleine crise COVID
- absence de concertation avec les habitants et refus du maire de toute réunion publique
- communication ultra-minimaliste sur le projet
- information lacunaire vis-à-vis de vous, conseillers municipaux, enjoins de voter un projet qui ne figurait d'ailleurs pas dans le programme municipal de 2020 sur lequel vous avez été élu-es
- délivrance du permis de construire le 15 juillet 2022, en plein pont estival

En outre, en votant pour l'organisation d'une telle consultation, vous permettriez aux arguments des uns et des autres d'être entendus, les citoyens pouvant alors se forger une conviction et l'exprimer de la plus noble des manières en démocratie : avec un bulletin dans l'urne.

Enfin, votre délibération en faveur de notre proposition ne serait pas un affront à l'égard du maire, comme certains ou certaines d'entre vous pourraient le croire ; ce serait un signe de discernement politique en s'en remettant, pour trancher une difficulté, au seul souverain : le peuple.

L'association Denise Verte

